

GRATUIT PENDANT UN AN⁽¹⁾, DISPOSEZ DE L'ESSENTIEL DE LA BANQUE



LE FORFAIT CRISTAL ESSENTIEL
" JEUNES " ⁽¹⁾ VOUS OFFRE LES SERVICES
INDISPENSABLES À LA GESTION DE
VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN

- # Vous disposez d'un compte de dépôt et la tenue de compte est incluse dans la cotisation de votre Forfait Cristal Essentiel.
- # Vous choisissez avec votre conseiller la carte bancaire⁽²⁾ qui vous convient le mieux pour régler vos achats en France et dans le monde tout en contrôlant votre budget :
 - ✓ Une Visa Classic à autorisation quasi-systématique ou systématique (à débit immédiat).
 - ✓ Une Visa Classic à débit différé ou immédiat.
- # Quelle que soit votre carte, **vous bénéficiez de 3 retraits déplacés, sans frais, par mois** (retraits dans une autre banque).
- # Vous profitez d'un **abonnement internet Cyberplus⁽³⁾** pour suivre vos comptes.
- # Vous disposez d'un **coffre-fort numérique⁽⁴⁾** permettant le stockage et la gestion de vos documents numériques (relevés de comptes, contrats bancaires et assurances, documents administratifs, factures, copie de carte d'identité...) dans un espace sécurisé sous Cyberplus sur votre ordinateur ou sur votre mobile.

EN PLUS

- # Dans le cadre de l'**autorisation de découvert⁽⁵⁾**, vous disposez en plus d'une exonération d'agios jusqu'à 152€⁽⁶⁾.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

- # Un Crescendo⁽⁶⁾ **pour mettre de l'argent de côté sans y penser**, grâce à un virement automatique des excédents de votre compte de dépôt vers votre compte épargne.

⁽¹⁾Le forfait Cristal Essentiel "Jeunes" est une offre groupée de produits et services réservée aux clients âgés de 12 à 28 ans. La tarification varie selon l'âge (tranches 12-24 ans / 25-28 ans) et le type de carte. Pour les mineurs, la souscription est réalisée par l'intermédiaire des représentants légaux. Offre valable pour toute souscription d'un Forfait Cristal Essentiel "Jeunes" en cas d'ouverture d'un compte dépôt pour la première fois à la Banque Populaire Rives de Paris. Après la gratuité d'un an, si le client conserve les mêmes produits et services, la Convention Cristal Essentiel "Jeunes" sera facturée 1€ par mois pour les 12-24 ans et 3€ pour les 25-28 ans. Tarifs en vigueur au 02/10/2024. ⁽²⁾Sous réserve d'acceptation par la Banque Populaire Rives de Paris. Voir conditions en agence. ⁽³⁾Hors coût du fournisseur d'accès à Internet et/ou hors coût opérateur. Voir conditions en agence. ⁽⁴⁾Service réservé aux clients majeurs. Voir conditions en agence. ⁽⁵⁾Uniquement pour les clients majeurs. Dans la limite du montant maximum défini par votre banque et sous réserve d'acceptation de cette dernière. Les périodes de découvert ne peuvent excéder chacune 30 jours consécutifs, le compte devant redevenir créditeur entre chaque période. Exonération d'agios à hauteur d'un solde débiteur journalier maximal de 152€ pour les clients de 18 à 28 ans détenteurs de l'offre de découvert RivFacilité Jeunes ou RivSérénité Jeunes. Voir conditions en agence. ⁽⁶⁾Voir conditions en agence.

TAEG fixe : 1,95 %

Montant demandé : 10 000€

**Montant total dû par l'emprunteur :
10 498,29 €**

Mensualité : 174,97 €

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

ÉTUDIANTS, EMPRUNTEZ L'ESPRIT LÉGER



PROFITEZ DE NOTRE PRÊT
ÉTUDIANTS⁽⁷⁾ À UN TAUX TRÈS
ATTRACTIF DE **1,95 % TAEG FIXE**
SANS FRAIS DE DOSSIER !

**À quoi va vous servir ce prêt ?
À vous simplifier la vie.**

- # Financer vos études, frais de scolarité ;
- # Financer votre loyer et vos factures ;
- # Financer vos autres dépenses du quotidien telles que vos courses, votre forfait téléphone, vos transports, votre licence de sport, etc.

Exemple à titre indicatif et sans valeur contractuelle :
pour un prêt étudiant⁽⁷⁾ de 10 000€ sur 60 mois au taux débiteur annuel fixe de 1,93 %, **60 mensualités de 174,97 €.** Taux Annuel Effectif Global Fixe de **1,95 %**. Frais de dossier de 0€.

Coût de l'assurance emprunteur facultative : 2,10€ par mois⁽⁸⁾ qui s'ajoutent à la mensualité.

Montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 126,00€.

Taux annuel effectif de l'assurance : 0,48 %.

**Montant total dû par l'emprunteur,
hors assurance facultative : 10 498,29 €.**

VOUS FAITES VOS ÉTUDES À L'ÉTRANGER ?



DÉCOUVREZ L'OFFRE MOBILITÉ
INTERNATIONALE (OMI)

Si vous partez dans un pays hors de la zone euro, des commissions sont prélevées pour chacun de vos paiements et retraits⁽⁹⁾.

- # Avec l'offre mobilité internationale carte⁽¹⁰⁾, vous êtes exonéré des commissions⁽¹¹⁾ sur les paiements et retraits, sans aucune limitation du nombre de paiements et de retraits comme si vous étiez en France !

ET AVEC START'EXPAT⁽¹²⁾ SOYEZ BIEN ASSURÉ

En cas d'accident ou de maladie, l'assurance santé Start'Expat⁽¹²⁾ vous garantit :



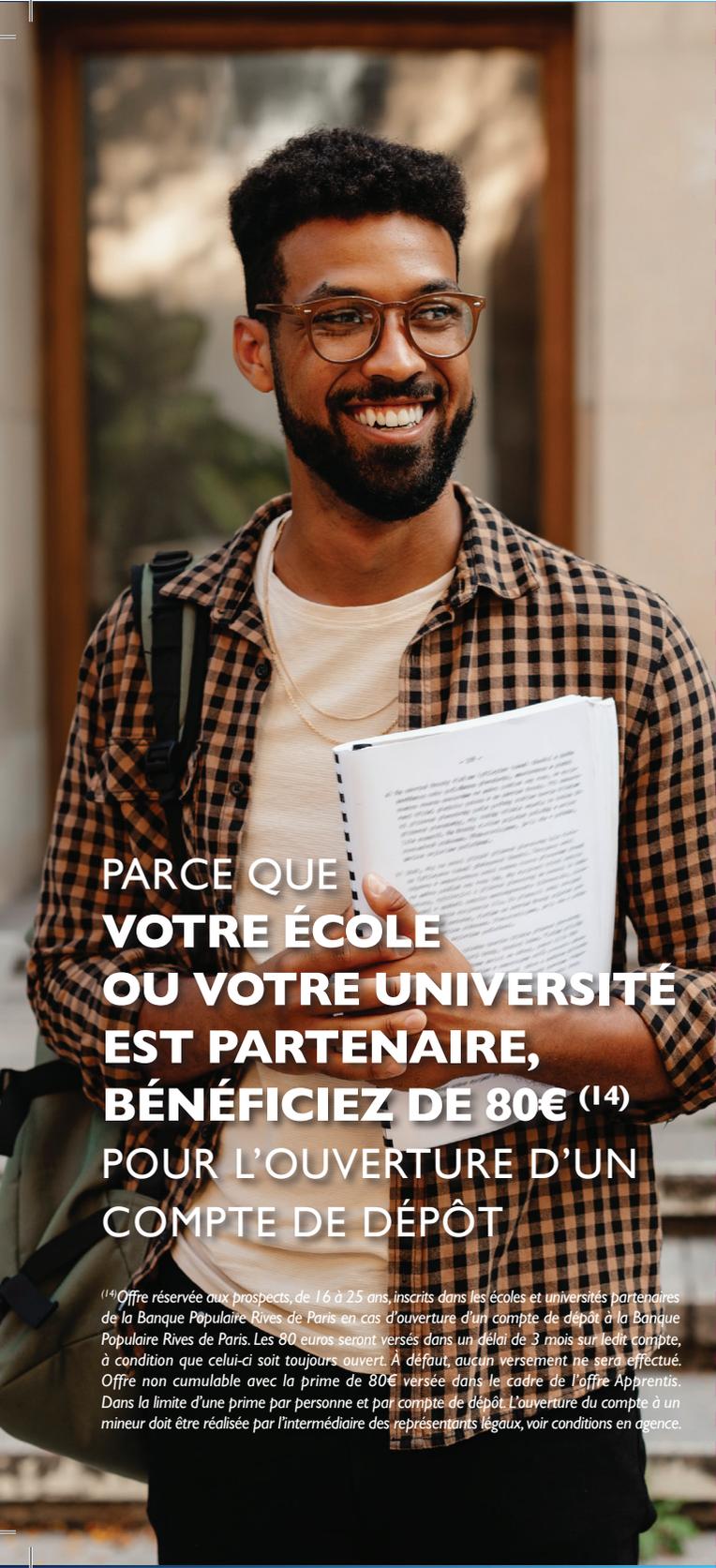
Un package complet pour les soins médicaux, l'hospitalisation, l'assistance/rapatriement et l'assurance bagages, la responsabilité civile et la prévoyance⁽¹³⁾.



La sécurité d'un courtier spécialisé en assurance pour expatriés : MSH INTERNATIONAL.

⁽⁷⁾Sous réserve d'acceptation de votre demande par la Banque Populaire Rives de Paris et après expiration du délai légal de rétractation. Offre soumise à conditions, réservée aux étudiants clients particuliers âgés de 18 à 28 ans, inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur. Le prêt étudiant est un prêt personnel de 1 000 à 50 000 euros, de 6 à 120 mois, qui permet de financer tout ou une partie des études supérieures (post Bac). Pour tout autre montant et toute autre durée, consultez votre conseiller. ⁽⁸⁾Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de moins de 28 ans assuré en Décès et en Perte Totale et Irréversible d'Autonomie. Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. L'assurance emprunteur est un contrat d'assurance BPCE Vie et CNP assurances, entreprises régies par le Code des Assurances.

⁽⁹⁾Voir plaquette tarifaire. ⁽¹⁰⁾OMI CARTE est une offre réservée aux personnes âgées d'au moins 16 ans à la date de souscription. Voir conditions complètes en agence ou sur notre site internet au www.banquepopulaire.fr/rivesparis/ ⁽¹¹⁾Hors commission de change. ⁽¹²⁾Le contrat Start'Expat, réservé aux 16-65 ans, est un contrat d'assurance proposé par MSH International, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 002 751, entreprise régie par le Code des Assurances et souscrit par l'ASFE (Association of Services For Expatriates) pour le compte de ses membres. Les garanties d'assurance de frais médicaux ont été souscrites auprès de AXA France Vie, entreprise régie par le Code des Assurances. Les garanties et prestations d'Assistance médicale (rapatriement/Bagages/RC Vie Privée et Locative/Prévoyance ont été souscrites auprès de Europ Assistance, entreprise régie par le Code des Assurances. ⁽¹³⁾Selon conditions contractuelles en vigueur.



**PARCE QUE
VOTRE ÉCOLE
OU VOTRE UNIVERSITÉ
EST PARTENAIRE,
BÉNÉFICIEZ DE 80€⁽¹⁴⁾
POUR L'OUVERTURE D'UN
COMPTE DE DÉPÔT**

⁽¹⁴⁾Offre réservée aux prospects, de 16 à 25 ans, inscrits dans les écoles et universités partenaires de la Banque Populaire Rives de Paris en cas d'ouverture d'un compte de dépôt à la Banque Populaire Rives de Paris. Les 80 euros seront versés dans un délai de 3 mois sur ledit compte, à condition que celui-ci soit toujours ouvert. À défaut, aucun versement ne sera effectué. Offre non cumulable avec la prime de 80€ versée dans le cadre de l'offre Apprentis. Dans la limite d'une prime par personne et par compte de dépôt. L'ouverture du compte à un mineur doit être réalisée par l'intermédiaire des représentants légaux, voir conditions en agence.



Ecole Partenaire :EICAR

Elodie DUARTE

elodie.duarte@bpri.fr

Tel: 06 60 13 72 23

DOCUMENT À CARACTÈRE PUBLICITAIRE ET PROMOTIONNEL

Vous pouvez vous opposer, sans frais, à ce que les données vous concernant fassent l'objet d'un traitement à des fins de prospection commerciale. Ce droit peut être exercé par courrier accompagné d'une copie de tout document d'identité portant la signature du titulaire auprès de la Banque Populaire Rives de Paris en vous adressant au Service Satisfaction Clients, 80, boulevard Auguste Blanqui 75204 Paris Cedex 13.

BPCEVIE - Société anonyme au capital social de 161 469 776 euros - 349 004 341 RCS Paris - Entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris - France.

CNP ASSURANCES - Société anonyme au capital de 686 618 477 euros entièrement libéré - 341 737 062 RCS Paris - Siège social : 4, place Raoul Dautry - 75716 Paris Cedex 15 - Internet : www.cnp.fr - Entreprise régie par le Code des Assurances.

Banque Populaire Rives de Paris - Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - 552 002 313 RCS Paris - Société immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le N° 07 022 545 - 80, boulevard Auguste Blanqui - 75204 Paris Cedex 13 - Téléphone : 01 73 07 48 37 - Internet : www.banquepopulaire.fr/rivesparis/ Numéro d'identification intracommunautaire FR 59 552 002 313. Code APE 6419 Z. Crédit Photo : Gettyimages Imprimé par : Banque Populaire Rives de Paris - 07/2024.



ÉCOLES OU UNIVERSITÉS PARTENAIRES

**ÊTRE UNE
BANQUE POPULAIRE,
c'est permettre
aux futures générations
de faire leurs études
en toute sérénité.**

BANQUE POPULAIRE 
RIVES DE PARIS
proche et engagée